



11 al 16 de noviembre de 2019 – Málaga, España

## L'imaginaire des cimetières en Belgique

Martine Renouprez<sup>1</sup>

### Introduction

Depuis la nuit des temps, l'être humain a conçu des sépultures pour ses défunts afin de se donner un destin différent de celui des autres êtres vivants. Les premières sépultures paléolithiques ont été découvertes à Spy, en Belgique, en 1886<sup>2</sup>. Mu par la nécessité d'ancrer le souvenir dans un lieu et de le pérenniser dans le temps pour l'éternité, l'être humain s'est souvent choisi une protection minérale comme ultime demeure. La roche représentant l'élément éternel et immuable de cet univers changeant, il a usé de grottes puis de socles, dalles, pierres tombales et de stèles gravées dans le marbre. La sépulture atteste de la sensibilité de nos ancêtres, de leur attachement à leurs parents et de l'éveil de la pensée symbolique et métaphysique de l'être humain, il y a environ 100.000 ans<sup>3</sup>.

L'événement déclencheur du geste d'enterrer ses défunts viendrait d'une prise de conscience de la distinction entre la viande et la chair, lorsque les populations ont commencé à tuer le vivant pour le consommer :

Avec le paléolithique moyen et les premières sépultures, il ne fait plus de doute que l'homme imprime un destin à son existence, en se distinguant de la condition animale,

---

<sup>1</sup> Doctora y profesora titular de la Universidad de Cádiz, especializada en Cultura y Literatura francófonas. Autora de los siguientes libros: *Introducción a la literatura belga. Una aproximación sociológica*, 2006; *Claire Lejeune. La poésie est en avant*, 2006; (con Danielle Bajomée) *Claire Lejeune. Une voix pourpre*, 2012; (con Anne André y Danielle Bajomée) *Claire Lejeune. Para encontrar la llave, fue necesario perder la memoria de las cerraduras*, 2018. Ha sido comisaria de una exposición en Mons sobre Claire Lejeune, con Danielle Bajomée, en 2012-2013, y ha entregado los archivos de la autora a la Maison Losseau en 2015.

<sup>2</sup> Marcel Otte, *Les origines de la pensée. Archéologie de la conscience*, Sprimont, Mardaga, 2001, p.89.

<sup>3</sup> « À cette époque, des sépultures apparaissent également attestant la sensibilité et la métaphysique (il y a environ 100.000 ans) », Marcel Otte, *Idem*, p.60.

dont la chair est viande. La sépulture protège le sort collectif des humains : ils ne sont pas voués à disparaître au profit d'autres espèces ou de la régénération naturelle.<sup>4</sup>

La mise à mort de l'animal pour le manger est «un acte sacrilège de l'humanité sur la nature»<sup>5</sup> et lui a posé, dès l'origine, un problème moral. La distinction entre l'humain et l'animal, afin de donner au premier des droits sur le second – mais aussi aux fins de s'en protéger –, a forgé peu à peu en l'humain l'idée d'une suprématie et d'une domination possible du monde, renforcée depuis la nuit des temps par la maîtrise du feu – attestée il y a plus d'un million d'année<sup>6</sup>. Cette distinction au sein du vivant est sans doute l'un des maillons du passage de la nature à la culture.

Le destin biologique qui leur était commun, l'analogie de toute forme de disparition, ont dès lors été effacés par des rituels qui ont caché les traces de décomposition et d'absorption par le milieu naturel. La mort s'est vu annulée par la création d'un imaginaire culturel aux aspirations spirituelles. Le déni de la mort et sa sublimation passent par des rites d'enfouissement<sup>7</sup>, dans la position d'un fœtus, au sein d'une grotte, représentation symbolique du ventre maternel, premier creuset imaginaire d'une résurrection possible, d'une nouvelle vie après la mort<sup>8</sup>.

Au Mésolithique, «sur le plan sépulcral, les inhumations poursuivent les traditions paléolithiques. Elles sont toutefois davantage groupées en cimetières, proches des habitats. [...] Certaines sépultures se placent dans la maison, suggérant la fixité héréditaire dans l'occupation de l'espace (à Lepenski Vir, en Serbie)»<sup>9</sup>. Des bois de cerfs accompagnent alors

---

<sup>4</sup> *Idem*, p.65.

<sup>5</sup> *Idem*, p.77.

<sup>6</sup> *Idem*, p.79.

<sup>7</sup> « Ces analogies sont effacées par les rituels d'ensevelissement : fosse creusée, corps fléchi, trophées abandonnés, destin sublimé », *Idem*, p.66.

<sup>8</sup> Cet imaginaire du lieu d'enfouissement des défunts comme retour au ventre maternel est encore très présent dans la littérature. Claire Lejeune revient dans ce lieu immémorial pour y découvrir les restes de la première femme sacrifiée pour asseoir la domination masculine : « Maintenant, me défasciner du mot *crypte* en incarnant le verbe *decrypter*. La crypte comme ventre second, d'où réenfanter le verbe d'Elle. J'aime en ce moment ce mot-là plus qu'aucun autre. Le prononcer me donne à jouir de la découverte en ma propre mémoire, de la grotte prébiblique où étaient enfouis les restes de *la première venue*. Ce fut si saisissant, si réel, que j'aurais pu compter ses os. Ces os qui me parlaient charnellement d'elle », Claire Lejeune, *Le Livre de la soeur*, Montréal, L'Hexagone, 1992, p.136. Dans ce tracé de l'oblitération de la femme, sur les pierres tombales des villages en Belgique, on peut observer l'évacuation du nom de l'épouse ; seul était indiqué le nom de l'homme : « Ici reposent les corps de Pierre Guissart, Chatelin et Officier à la Seigneurie de Beausaint, décédé le 19...1774. » (voir photo 2).

<sup>9</sup> *Idem*, p. 98.

le défunt, symbolisant l'espoir de la régénérescence. Cependant, dès la fin du Paléolithique, les figurations animales font également place à l'abstraction, aux codes, à la structuration de langages et à la géométrisation<sup>10</sup>.

Les sépultures concrétisent ainsi l'affranchissement de l'être humain vis-à-vis des forces naturelles.

### 1. De la nature à la culture : les cimetières minéralisés en Belgique

L'imaginaire des cimetières en Belgique s'est construit de manière à forger un destin purement culturel aux défunts. L'opposition nature-culture y est patente par le fait qu'aucune place n'y est laissée aux éléments naturels. Les cimetières en Belgique sont « minéralisés » pour symboliser l'éternité du souvenir gravé dans la pierre : allées d'asphalte ou de graviers, bordures de granit, pierres tombales, stèles, sculptures. Cette configuration à la géométrie rigide comme la mort ne laisse pas de place au vivant. Tout y est rectangulaire, aligné, figé, net et impeccablement tracé pour qu'aucun élément naturel ne vienne perturber le silence de marbre et la désolation qu'inspirent ces éléments mortuaires sombres et austères.



Cimetière du village de Beusaint (Photo 1)



(Photo 2)



(Photo 3)

---

<sup>10</sup> *Idem*, p. 69.

Chaque année, la population belge se déplace à la Toussaint pour nettoyer les tombes, frotter les pierres, enlever les mousses et mauvaises herbes sur la tombe des défunts. Le cimetière ne peut arborer un aspect négligé, rien ne peut venir perturber l'immuable géométrie nue des rectangles de marbre et des croix de pierre. Il semble que ce serait un outrage au défunt de laisser un quelconque élément naturel venir perturber par du vivant l'immobilité du temps concentré dans la pierre lisse; la perennité qu'elle symbolise semble la promesse même du souvenir éternel et de l'éternité promise. On dépose alors sur les tombes récurées et propres des pots de chrysanthèmes, une plante très florissante aux tons d'automne qui résiste aux basses températures (et symbolise l'immortalité au Japon), seule exception naturelle, en un hommage d'un jour, rendu le 1<sup>er</sup> novembre, aux défunts que l'on fleurit<sup>11</sup>.

La rationalisation et minéralisation des cimetières en Belgique remonte à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, jusque-là, les cimetières bordaient les églises, mais les grandes épidémies urbaines aux alentours de 1850 vont avoir pour conséquence des politiques funéraires hygiénistes qui déporteront les cimetières hors de la ville, dans des endroits surélevés, «sur des points hauts, ventilés, exposés au nord»<sup>12</sup>, peu propices à l'agriculture. La gestion des cimetières passe dorénavant des mains de l'église aux autorités politiques en général, communales, en particulier.

Les produits chimiques développés pendant la Seconde Guerre mondiale, trouveront un débouché particulièrement fructueux dans l'agriculture et l'entretien des espaces publics : pesticides, herbicides, fongicides, etc. L'économie des cimetières, tels que conçus en Belgique, constituera dès lors l'une des sources les plus néfastes de pollution pour l'environnement. L'aspect sépulcral des tombes ne devant leur caractère impeccable qu'à grand renfort de pulvérisation en tout genre<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> Des traces de pollen dans des sépultures indiquent que fleurir le mort est une pratique qui remonte à la nuit des temps.

<sup>12</sup> Briec Quévy (éd), *Vers une gestion écologique des cimetières en Wallonie*, SPW éditions, coll. « Espaces verts », n°1, 2016, p.7. Je remercie Valérie Vanparys de m'avoir fourni tous les documents nécessaires à l'élaboration de cet article.

<sup>13</sup> Voir Briec Quévy, *Ibidem*.

Or, un arrêté de loi a interdit toute pulvérisation de produits toxiques pour l'environnement – que ce soit des herbicides ou pesticides – en Belgique, depuis juin 2019, après une phase transitoire introduite dès 2014.

## **2. De la culture à la nature : conversion nécessaire de l'imaginaire des cimetières**

L'imaginaire des cimetières est donc appelé à se modifier et à se métamorphoser, ce qui ne va pas sans réticence dans la population belge. 262 communes sont concernées en Wallonie, pour 3500 cimetières.

En effet, la présence de la nature était inacceptable au sein du lieu sacré destiné à assurer à l'être humain un destin hors nature. Dorénavant, à l'heure où la destruction de la nature annonce un environnement invivable, des mesures urgentes sont prises pour revaloriser les espaces verts, les plantes sauvages, favoriser la bio-diversité de la flore et de la faune, y compris dans les cimetières<sup>14</sup>.

L'élimination, pendant des dizaines d'années, des herbes, des graminées, de toute végétation sauvage dans les cimetières et autres espaces publics par des désherbants a contaminé les eaux souterraines et de surface<sup>15</sup>. L'heure est donc à la revalorisation de la nature au sein de cet enclos qui fait partie de l'espace public. Mais cela peut être perçu comme une profanation de la conception ancestrale de la configuration des tombes et de l'imaginaire funéraire<sup>16</sup>, des croyances et des rites autour de la mort, car en lieu et place des graviers et des pierres, il s'agit de dérouler des tapis organiques, de semer des prés fleuris.

Les pouvoirs publics doivent donc sensibiliser les populations et entamer progressivement une politique de changement du paysage des cimetières. Des associations environnementales sont venues informer les élus des nouvelles dispositions légales et faire des propositions sur le terrain pour un réaménagement des sites funéraires ; des groupes de

---

<sup>14</sup> L'interdiction des pesticides dans les espaces publics arrive trop tard et n'aura d'effet significatif sur la planète que trop tard. N'oublions pas que les pesticides sont toujours autorisés en agriculture et que l'utilisation du glyphosate a été reconduite pour 5 ans par l'Europe ! En fait, cette interdiction des pesticides dans les espaces publics a pu être prise par les gouvernements régionaux, mais les gouvernements fédéral et européen, sous la pression des lobbies phytopharmaceutiques, n'arrivent pas à prendre les mesures adéquates. Courriel de Valérie Vanparys. 06.08.2019

<sup>15</sup> Voir <https://www.wallonie.be/fr/publications/rapport-sur-letat-de-lenvironnement-wallon-2017>

<sup>16</sup> Voir [http://www.vivreici.be/article/detail\\_sans-produits-phyto-les-mauvaises-herbes-foisonnent-dans-le-cimetiere-a-ans-les-etudiants-ont-ete-appelles-en-renfort?id=312599](http://www.vivreici.be/article/detail_sans-produits-phyto-les-mauvaises-herbes-foisonnent-dans-le-cimetiere-a-ans-les-etudiants-ont-ete-appelles-en-renfort?id=312599) et Valérie Vanparys, *Enquête sur la perception de la végétation spontanée par les citoyens wallons*, Gembloux, Pôle wallon de Gestion différenciée, 2013.

travail ont été mis en place. Des affiches et des propositions d'aménagement sont placées à l'entrée des cimetières pour avertir les citoyens des projets en cours et, depuis 2015, des labels ont été décernés aux communes qui ont fait le choix de cimetières végétalisés, celui de «cimetière-nature»<sup>17</sup>.



Cimetière-nature de Halleux (Photo 4)



(Photo 5)



Affiche au cimetière de La Roche-en-Ardenne. (Photo 6)

Au décret de loi interdisant l'usage des herbicides et autres pesticides, se juxtapose le Décret «funéraire» de 2009, révisé en 2014, qui prévoit des espaces pour les nouvelles pratiques funéraires: il s'agit substantiellement des aires cinéraires, des ossuaires, des parcelles des étoiles<sup>18</sup>. En effet, l'incinération concernait déjà 38% des décès en 2013; cela implique « une zone d'inhumation de cavurnes, à côté des colombariums traditionnels et de

<sup>17</sup> Briec Quévy (éd), *Idem*, p.59.

<sup>18</sup> *Idem*, p.13.

l'aire de dispersion, qui d'ailleurs prend également des formes nouvelles»<sup>19</sup>. En ce qui concerne la parcelle des étoiles, il s'agit: «d'accueillir les foetus décédés entre le 106<sup>ème</sup> et le 180<sup>ème</sup> jour de grossesse »<sup>20</sup>. Enfin, l'ossuaire est obligatoire, «destiné à recueillir les ossements issus de sépultures désaffectées»<sup>21</sup>.

À partir de l'interdiction de pulvériser des produits chimiques visant à juguler la présence de la nature dans les cimetières, celle-ci a vite repris le dessus, les «mauvaises herbes» ont envahi les tombes, d'où l'urgence de prendre des mesures pour créer un paysage végétal acceptable pour la population de façon à éviter le choc à la vue d'allées et de sépultures perçues comme négligées. Le choix de la Wallonie a été de végétaliser les sites plutôt que de désherber.



Tombes envahies par les muriers sauvages. Cimetière de La Roche-en-Ardenne (Photo 7)



Allée de graviers où l'herbe pousse depuis l'interdiction de pulvériser en juin 2019. Cimetière du Transvaal, Auderghem, Bruxelles (Photo 8)

Dans de nombreuses communes, des propositions ont été mises en place pour retourner les allées de graviers et les ensemercer de gazon, pour semer des pelouses fleuries afin d'attirer les pollinisateurs. Le guide méthodologique de la Région wallonne<sup>22</sup> indique les variétés les plus aptes à planter pour les prés, les bordures de plantes vivaces autour des rectangles de granit ou de marbre délimitant les pierres tombales, les couleurs des fleurs (blanc, rose, bleu ciel) pour la parcelle des étoiles, l'implantation ou non d'arbres fruitiers, la végétalisation des murs et des clôtures (obligatoires pour éviter la présence de chiens ou de sangliers); le rythme des tontes pour les pelouses, des fauchages pour les prés fleuris, des coupes et élagages des arbustes suivant les saisons, en tenant compte des dates d'affluence aux alentours de la Toussaint. Il sera demandé qu'une largeur minimale de tondeuse soit

---

<sup>19</sup> *Idem*, p.31.

<sup>20</sup> *Ibidem*.

<sup>21</sup> *Ibidem*.

<sup>22</sup> Briec Quévy (Éd.), *op.cit.*

respectée entre les alignements des tombes; pour les écartements plus étroits, des «vivaces à petit développement seraient plantées entre les sépultures»<sup>23</sup>. Des cimetières communaux ont opté pour des dalles à même le sol, ce qui facilite le passage de la tondeuse. Il est conseillé qu'un mélange de fleurs soit semé sur les tombes abandonnées<sup>24</sup>. L'ère de dispersion des cendres n'est pas nécessairement une pelouse, mais peut être aussi les abords d'une pièce d'eau, un étang de nénuphars où la faune aviaire, herpétologique et entomologique a sa place. Une bonne gestion communale doit faire la part des choses entre l'attente des citoyens d'un entretien par les employés communaux et le retour de la nature au sein du site funéraire.

Le résultat d'un cimetière végétalisé est d'en faire le jardin du dernier repos, agréable à visiter par les humains, mais aussi la faune, avec éventuellement des nichoirs pour les oiseaux, des ruches, des hôtels à insectes, des refuges pour chauve-souris et hérissons<sup>25</sup>. Les employés communaux deviennent des jardiniers et des protecteurs de la nature et de la biodiversité, faisant revivre des cimetières qui autrefois glaçaient par leur air lugubre et leur froideur minérale. L'intérêt de ces sites en redevient culturel, d'une autre manière. Ils peuvent faire l'objet de visites explicatives «pour leurs atouts environnementaux ou patrimoniaux»<sup>26</sup>.

Des indications concernant la gestion des déchets, le recyclage des monuments dont les concessions ne sont pas renouvelées ainsi que les sources de financement sont aussi indiquées dans le guide. Il montre ainsi que certains monuments anciens sont réemployés dans une démarche artistique, comme à Tournai<sup>27</sup>.

### **3. Un pas de plus pour le retour de l'humain dans la nature**

De nouvelles pratiques funéraires se mettent en place, dont l'incinération, mais ce n'est pas la plus écologique. Dans la visée de rendre à la nature sa juste place, des citoyens belges luttent pour la pratique de l'humusation des corps des défunts:

Il s'agit d'un *processus contrôlé de transformation des corps par les humuseurs (micro-organismes présents uniquement dans les premiers cm du sol) dans un*

---

<sup>23</sup> *Idem*, p.23.

<sup>24</sup> Voir *Idem*, p.25.

<sup>25</sup> Voir *Idem*, p.49.

<sup>26</sup> *Idem*, p.58.

<sup>27</sup> *Idem*, p. 65.

*compost composé de broyats de bois d'élagage, qui transforme, en 12 mois, les dépouilles mortelles en Humus sain et fertile.*

La transformation se fera hors sol, le corps étant déposé dans un compost et recouvert d'une couche de matières végétales broyées que les Humusateurs ajusteront pour en faire une sorte de « *monument vivant* ». <sup>28</sup>

En un an, le corps devient du terreau. Il repose d'abord dans le «Jardin-forêt de la métamorphose» pour se transformer en 1,5 m<sup>3</sup> d'humus dans lequel sera planté un arbre au coeur d'une forêt devenue bois sacré, le «Bois du souvenir».

Cette pratique revendiquée par de nombreux citoyens permet de se fondre dans la nature au moindre coût, en échappant à la nécessité d'un cercueil, d'une tombe, de frais de concession, d'entretien, de la pollution générée par l'incinération. Une pétition existe en ligne car la législation belge ne permet pas encore ce choix. Un choix qui marque radicalement le retour de l'être humain au sein de la nature, à rebours du processus de détachement de celle-ci, enclenché il y a environ 100.000 ans.

## **Conclusion**

La nouvelle évidence du XXI<sup>e</sup> siècle est celui du respect de la nature avec le retour du mythe de la fusion avec la Terre-mère. Celui-ci se présente sous diverses formes, à partir de l'alerte donnée au niveau planétaire d'une exploitation outrancière et d'une détérioration de notre patrimoine naturel qui ont provoqué des conséquences néfastes, dont la pollution de la planète et le réchauffement climatique. De nombreuses initiatives citoyennes tentent aujourd'hui de réparer les dégâts, depuis les efforts déployés pour revenir à une agriculture biologique, respectueuse de l'environnement et de la bio-diversité, en passant par la gestion responsable des espaces publics, comme celle de la végétalisation des cimetières, jusqu'au désir d'humusation de citoyens et citoyennes qui ne veulent pas contribuer par leur décès au gâchis généré par une culture funéraire qui s'est construite contre la nature.

---

<sup>28</sup> <https://www.humusation.org/>. Site visité le 03.08.2019.

## **Bibliographie**

Otte, Marcel, *Les origines de la pensée. Archéologie de la conscience*, Sprimont, Mardaga, 2001.

Quévy, Briec (éd), *Vers une gestion écologique des cimetières en Wallonie*, SPW éditions, coll. « Espaces verts », n°1, 2016.

Vanparys, Valérie, *Enquête sur la perception de la végétation spontanée par les citoyens wallons*, Gembloux, Pôle wallon de Gestion différenciée, 2013.

## **Sites web**

<http://adalia2018.vps005.visible.be/sites/default/files/media/resources/Fiche-Cimetieres.pdf>

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/cimetieres-nature.html?IDC=5930>

[http://www.vivreici.be/article/detail\\_sans-produits-phyto-les-mauvaises-herbes-foisonnent-dans-le-cimetiere-a-ans-les-etudiants-ont-ete-appelles-en-renfort?id=312599](http://www.vivreici.be/article/detail_sans-produits-phyto-les-mauvaises-herbes-foisonnent-dans-le-cimetiere-a-ans-les-etudiants-ont-ete-appelles-en-renfort?id=312599)

[http://www.zeropesticide.brussels/sites/default/files//files/articles/10\\_SPW\\_SommeL\\_Apis\\_Cimeti%C3%A8res.pdf](http://www.zeropesticide.brussels/sites/default/files//files/articles/10_SPW_SommeL_Apis_Cimeti%C3%A8res.pdf)

<https://www.ecoconso.be/fr/content/38-nouveaux-cimetieres-labellises-cimetiere-nature>

<https://www.humusation.org/>

<https://www.wallonie.be/fr/publications/rapport-sur-letat-de-lenvironnement-wallon-2017>

# XX ENCUENTRO de *Cementerios patrimoniales*

Los cementerios como recurso cultural,  
turístico y educativo

11 al 16 de noviembre de 2019, Málaga (España)

Organizan:



UNIVERSIDAD DE MÁLAGA  
FACULTAD DE FILOSOFÍA Y LETRAS  
DEPARTAMENTO DE HISTORIA DEL ARTE



Facultad de Turismo  
UNIVERSIDAD DE MÁLAGA



ANDALUCÍA TECH  
Campus de Estudios Internacionales  
Área María Zambrano  
Estudios Transatlánticos



ATENEO



Comité Español  
de Historia  
del Arte

Colaboran:



JUNTA DE RECURSOS



COSTA DEL SOL  
MÁLAGA



ASSOCIATION OF SIGNIFICANT  
CEMETERIES IN EUROPE  
ASCE



Ayuntamiento  
de Casabermeja



Ayuntamiento  
de Casabermeja



PARQUE  
CEMENTERIO  
DE MÁLAGA



Ayuntamiento  
de Málaga



Ayuntamiento  
de Málaga



EVENOS en  
HISTORIA



Málaga.es diputación



Agro-sin-agro  
Ronzano S.C.A.



Málaga e Historia y Arte



OLEARUM



VIVOS



CEMENTERIO INGLÉS  
DE MÁLAGA



Cultopia  
Gestión Cultural



ASOCIACIÓN DE AMIGOS  
CEMENTERIO SAN MIGUEL



i3t



dipobe



Salvador  
1905



un  
A



25  
años



ASOCIACIÓN DE  
FUNERÍAS Y  
CEMENTERIOS  
MUNICIPALES

Información: [fjrodriguez@uma.es](mailto:fjrodriguez@uma.es) | <http://redcementeriospatrimoniales.blogspot.com/>